

Réalisation Coprem France:

Alpes de Haute Provence : Manosque

Pour répondre aux besoins spécifiques des passages sous les fleuves sans tranchée, Coprem met à disposition une large gamme de tuyaux de fonçage répondant aux normes européennes.

La Société du Canal de Provence, société d'aménagement régional, est investie d'une mission d'intérêt général d'aménagement hydraulique de la région provençale et de gestion durable de la ressource en eau. En partenariat avec les collectivités locales, elle mène depuis plusieurs années une politique de gestion coordonnée des ressources en eau, qui vise à substituer des prélèvements dans les ressources locales fragiles par la ressource constituée dans les retenues des barrages hydroélectriques du Verdon. C'est dans ce contexte qu'a été entrepris le projet d'alimentation en eau brute du Val de Durance : son objectif central



est de conforter et sécuriser l'accès à l'eau pour le territoire, les activités et la population de la vallée de la Moyenne Durance, tout en apportant un gain environnemental et sanitaire. Le présent projet d'extension du réseau de canalisations enterrées d'eau brute de la Société du Canal de Provence depuis l'adduction existante du réseau de Vinon jusqu'au site de PrésCombaux à Manosque tient compte des évolutions qualitatives et quantitatives des ressources actuellement sollicitées et des besoins futurs du territoire.

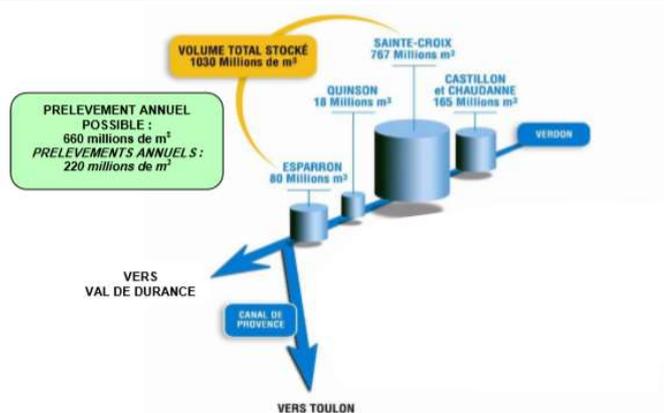


Figure 3 : Présentation des ressources exploitées par la SCP en lien avec le projet



Le projet consiste en la pose d'une canalisation sur 12,6 km avec un franchissement aérien de la Durance sous le tablier du futur pont de Manosque et un fonçage sous l'autoroute A51 ; Réalisation d'un tir sous A51 par système microtunnelier en tuyaux béton armé DN 1000/1280mm et de longueur du tir : 67ml



Coprem, en étroite collaboration avec **SMCE**, propose une solution de tuyau de fonçage DN1000 adapté aux contraintes structurales et environnementales



MANOSQUE

#122353092

